



**CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES
GÉRÉES PAR LE HAUT COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES
POUR LES RÉFUGIÉS**

COMPTES

de l'exercice terminé le 31 décembre 1970

et

RAPPORT

DU COMITÉ DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DOCUMENTS OFFICIELS : VINGT-SIXIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 7E (A/8407/Add.5)

NATIONS UNIES

**CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES
GÉRÉES PAR LE HAUT COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES
POUR LES RÉFUGIÉS**

COMPTES

de l'exercice terminé le 31 décembre 1970

et

RAPPORT

DU COMITÉ DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DOCUMENTS OFFICIELS : VINGT-SIXIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 7E (A/8407/Add.5)



NATIONS UNIES

New York, 1971

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
Lettre d'envoi	iv
A. COMPTES DE L'EXERCICE 1970 :	
<u>Etat I.</u> Bilan au 31 décembre 1970	2 - 3
<u>Etat II.</u> Etat des recettes et des dépenses de l'exercice 1970 ..	4 - 5
Tableaux relatifs aux comptes :	
<u>Tableau 1.</u> Opérations de prêts	6
<u>Tableau 2.</u> Engagements contractés, engagements réglés et engagements non réglés au 31 décembre 1970	7
<u>Tableau 3.</u> Contributions versées ou annoncées par les gouvernements en 1970	8 - 10
<u>Tableau 4.</u> Dons de sources privées reçus en 1970	11
<u>Tableau 5.</u> Programme du HCR pour 1970 - Allocations et dépenses par région et par objet	12 - 15
<u>Tableau 6.</u> Fonds extraordinaire - Allocations et dépenses en 1970	16 - 17
<u>Tableau 7.</u> Fonds d'affectation spéciale - Disponibilités et dépenses de 1970 par région et par objet	18 - 22
<u>Tableau 8.</u> Compte "Produit de la vente des disques microsillons" - Allocations et dépenses	23
<u>Tableau 9.</u> Fonds d'indemnisation : état des recettes et des dépenses de l'exercice 1970 et totaux cumulatifs ..	24
B. RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES A L'ASSEMBLEE GENERALE SUR LES COMPTES ET LES ETATS FINANCIERS RELATIFS AUX CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES GERÉES PAR LE HAUT COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1970	
	25 - 28
C. NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS	
	29
D. STATISTIQUES FINANCIERES POUR LA PERIODE 1966-1970 :	
<u>Figure 1.</u> Actif et passif du HCR en fin d'exercice, de 1966 à 1970	32
<u>Figure 2.</u> Financement des programmes annuels du HCR, de 1966 à 1970	33
<u>Figure 3.</u> Programmes annuels du HCR : dépenses par région, de 1966 à 1970	34
<u>Figure 4.</u> Dépenses totales du HCR par région, de 1966 à 1970 ...	35
<u>Figure 5.</u> Dépenses totales du HCR par programme ou par fonds, de 1966 à 1970	36

LETTRE D'ENVOI

Le 18 juin 1971

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joints les états financiers, au 31 décembre 1970, des contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Ces états ont été examinés et certifiés exacts par le Comité des commissaires aux comptes.

Je vous adresse en outre ci-joint le rapport du Comité sur les comptes de l'exercice 1970 relatifs aux contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Le Président du Comité des commissaires
aux comptes de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) A. I. OSMANY

Monsieur le Président de l'Assemblée
générale de l'Organisation des
Nations Unies,
New York

A. COMPTES LE L'EXERCICE 1970

1969

1970

ACTIF

Encaisse et dépôts :

419 929	Comptes courants	222 434	
340 000	Comptes à 48 heures	480 000	
6 280 000	Comptes de dépôt	6 906 306	7 608 740
<u>7 039 929</u>			

Sommes à recevoir - court terme :

224 744	Contributions annoncées par les gouvernements (tableau 3)	262 547	
98 450	Fonds tenus à la disposition du Haut Commissaire	74 451	
318 749	Intérêts échus	381 776	
84 906	Remboursements de sommes versées à titre d'indemnisation	183 119	
38 390	Soldes inutilisés à recevoir d'agents chargés de l'exécution	26 146	
93 655	Sommes à recevoir provenant de la vente de disques microsillons	27 658	
6 051	Divers	21 227	976 924
<u>864 945</u>			

Sommes à recevoir - long terme :

11 753 457	Prêts accordés aux réfugiés ou en leur faveur (tableau 1)	11 535 145	
	<u>A déduire :</u>		
(127 515)	Sommes à rembourser dès réception :		
	Aux prêteurs	(126 568)	
(421 661)	Aux agents chargés de l'exécution pour frais de recouvrement	(411 531)	
		<u>10 997 046</u>	
	Sommes à recevoir d'agents chargés de l'exécution	19 628	11 016 674
20 781			
<u>11 225 062</u>			

19 129 936

19 602 338

Les notes relatives aux états financiers font partie intégrante de ces états.

CERTIFIÉ EXACT :

Le Directeur de l'administration du Haut Commissariat
des Nations Unies pour les réfugiés,

(Signé) J. HEIDLER

ATTESTATION

Le bilan des contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations examiné conformément à nos instructions. Nous avons recueilli tous les renseignements vérification, qu'à notre avis cet état financier est exact.

Le 18 juin 1971

31 décembre 1970
des Etats-Unis)

<u>1969</u>		<u>1970</u>	
	PASSIF		
4 557 733	Engagements au titre de projets (tableau 2 et sect. C, par. 3)	5 366 095	
146 097	Compte de clearing de l'ONU	97 167	
118 974	Comptes non réglés entre des services des Nations Unies	18 335	
12 185	Fonds détenus en dépôt	15 351	
8 964	Contributions pour l'exercice suivant reçues d'avance	10 907	
42 903	Sommes diverses à payer	23 735	
	<u>Soldes de fonds d'affectation spéciale</u>		
112 945	Fonds d'indemnisation	210 652	
(284 075)	Compte pour l'enseignement destiné aux réfugiés	237 297	
46 970	Autres fonds d'affectation spéciale	19 746	5 999 285
<u>4 762 696</u>			
	RESERVES		
	<u>Réserves pour imprévus :</u>		
11 204 281	Au titre de prêts accordés à des réfugiés ou en leur faveur	10 997 046	
20 132	Au titre de sommes à recevoir d'agents chargés de l'exécution	19 628	11 016 674
<u>11 224 413</u>			
	<u>Réserves spéciales :</u>		
1 500 000	Fonds "mis en réserve"	1 500 000	
500 000	Fonds extraordinaire	500 000	
200 000	Réserve pour campagnes d'appel de fonds	200 000	
597 375	Allocations de 1969 engagées en 1970	-	2 200 000
<u>2 797 375</u>			
	EXCEDENTS		
22 126	Programme pour l'exercice en cours	86 370	
323 326	Compte "Produit de la vente des disques microsillons"	300 009	386 379
<u>345 452</u>			
<u>19 129 936</u>			<u>19 602 338</u>

APPROUVE :

Le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés,
(Signé) Sadruddin AGA KHAN

DE VERIFICATION

Unies pour les réfugiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 1970 a été
et explications nécessaires et nous certifions, comme suite à cette

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes du Pakistan,
(Signé) A. I. OSMANY

L'Auditeur général du Canada,
(Signé) A. M. HENDERSON

Le Contrôleur général des comptes de Colombie,
(Signé) J. E. ESCALLON O.

Etat des recettes et des
(En dollars)

	<u>Programme de 1970</u>	<u>Programmes d'exercices antérieurs</u>	<u>Fonds "mis en réserve"</u>
EXCEDENT (DEFICIT) ET SOLDES AU 1er JANVIER 1970		22 126	1 500 000
RECETTES			
<u>Contributions</u>			
Contributions des gouvernements (tableau 3)	4 613 432	26 373	
Dons de sources privées (tableau 4)	222 347	40 807	
<u>Autres recettes</u>			
Remboursement de prêts			
Remboursement de sommes versées à titre d'indemnisation			
Intérêts échus	709 672		
Produit net des ventes			
Divers	16 426		
<u>Ajustements au titre de recettes ou de projets d'exercices antérieurs</u>			
Annulation d'engagements		286 058	
Remboursements par des agents chargés de l'exécution .		<u>157 061</u>	
TOTAL DES RECETTES	<u>5 561 877</u>	<u>510 299</u>	-
VIREMENTS			
Montant prélevé sur les remboursements de prêts (sect. C, par.4)			(163 547)
Excédent d'exercices antérieurs	89 306	(89 306)	
Ajustements au titre de projets d'exercices antérieurs .	279 572	(443 119)	163 547
Allocations (tableau 8)	<u>33 039</u>		
TOTAL DES DISPONIBILITES	<u>5 963 794</u>	-	<u>1 500 000</u>
DEPENSES			
Engagements de 1970 (tableaux 5, 6 et 7)	5 340 236		
Subvention au budget de l'ONU	536 208		
Versements à des réfugiés			
Passé par profits et pertes	48		
Dépenses d'administration			
Versements à titre gracieux (sect. C, par. 5)	932		
Reconstitution de la réserve pour campagnes d'appel de fonds (tableau 8)			
Réservé pour versement à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies			
TOTAL DES DEPENSES	<u>5 877 424</u>	-	-
EXCEDENT ET SOLDES AU 31 DECEMBRE 1970	<u>86 370</u>	-	<u>1 500 000</u>

Les notes relatives aux états financiers font partie intégrante de ces états.

CERTIFIE EXACT :

Le Directeur de l'administration du Haut Commissariat
des Nations Unies pour les réfugiés,

(Signé) J. HEIDLER

ATTESTATION

L'état des recettes et des dépenses concernant les contributions à
31 décembre 1970 a été examiné conformément à nos instructions. Nous
certifions, par cette vérification, qu'à notre avis cet état financier est exact.

révisées par le
Commissaire aux comptes

Le 18 juin 1971

dépenses de l'exercice 1970
des Etats-Unis)

Fonds extra- ordinaire	Fonds d'affectation spéciale			Compte "Produit de la vente des disques microsillons"	Total
	Fonds d'indem- nisation	Compte pour l'enseignement destiné aux réfugiés	Autres fonds d'affectation spéciale		
500 000	112 945	(284 074)	46 969	323 327	2 221 293
		674 788	682 647		5 997 240
8 287		162 174	99 871		533 486
352 127					352 127
	417 876				417 876
					709 672
				416 079	416 079
	39 180				55 606
144		44 009	2 325		332 536
8 055		1 936			167 052
368 613	457 056	882 907	784 843	416 079	8 981 674
163 547					
			325 082	(358 121)	
1 032 160	570 001	598 833	1 156 894	381 285	11 202 967
532 160		361 536	1 137 148		7 371 080
	301 602				536 208
	57 747				301 602
					48
					57 747
					932
				40 276	40 276
				41 000	41 000
532 160	359 349	361 536	1 137 148	81 276	8 348 893
500 000	210 652	237 297	19 746	300 009	2 854 074

APPROUVE :

Le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés,

(Signé) Sadruddin AGA KHAN

DE VERIFICATION

Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés pour l'exercice terminé le
renseignements et explications nécessaires et nous certifions, comme suite à

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes du Pakistan,

(Signé) A. I. OSMANY

L'Auditeur général du Canada,

(Signé) A. M. HENDERSON

Le Contrôleur général des comptes de Colombie,

(Signé) J. E. ESCALLON O.

Opérations de prêts
(En dollars des Etats-Unis)

	<u>Pour l'exercice terminé le 31 décembre 1970</u>	<u>Totaux cumulatifs au 31 décembre 1970</u>
<u>Prêts accordés aux réfugiés ou en leur faveur</u>		
Sommes versées	164 985	16 256 079
Ajustements :		
- Sommes non utilisées remboursées ou dues par des agents chargés de l'exécution		(742 233)
- Ajustements de change	<u>(122)</u>	<u>473 891</u>
	<u>164 863</u>	15 987 737
<u>Règlements</u>		
Remboursements	352 488 ^{a/}	3 768 981
Conversion de prêts en dons	3 905	244 652
Passé par profits et pertes	16 090	350 870
Frais de recouvrement et autres frais des agents chargés de l'exécution	<u>11 908</u>	<u>88 089</u>
	<u>384 391</u>	(4 452 592)
<u>Prêts non remboursés au 31 décembre 1970</u>		11 535 145 ^{b/}
<u>A déduire : montants à rembourser dès réception :</u>		
- A la Fondation Calouste Gulbenkian		87 224
- Au Conseil norvégien pour les réfugiés		39 344
- A des agents chargés de l'exécution pour frais de recouvrement		<u>411 531</u>
		<u>(538 099)</u>
<u>Remboursements nets à recevoir au 31 décembre 1970</u>		<u>10 997 046</u>

a/ Ventilation des remboursements :

HCR	352 127
Conseil norvégien pour les réfugiés	947
Ajustement appliqué au compte de l'exercice précédent	<u>(586)</u>
	<u>352 488</u>

b/ Ventilation des prêts non remboursés au 31 décembre 1970

Programme de 1970	6 142
Programmes antérieurs (1963-1969)	49 028
Grands programmes d'assistance	11 304 955
Fonds d'affectation spéciale	174 975
Fonds extraordinaire	45
	<u>11 535 145</u>

Tableau 2

Engagements contractés, engagements réglés et engagements non réglés
au 31 décembre 1970

(En dollars des Etats-Unis)

Fonds d'affectation spéciale

Programme de 1970	Grands programmes		Fonds extra-ordinaire		Compte pour l'enseignement		Autres fonds d'affectation spéciale		Total
	antérieurs (1963-1969)	d'assistance	ordinaires	ordinaires	l'enseignement	spéciale	spéciale		
3 243 749 ^{a/}	718 587	83 618	798 037	311 118	5 155 109				
5 876 444 ^{b/}	532 160	361 536	1 137 148	7 907 288					
5 876 444	3 243 748	718 587	615 778	1 448 266	13 062 397				
3 906 476	1 453 267	264 531	462 804	611 320	7 363 766				
	283 243	2 814	144	44 009	332 536				
3 906 476	1 736 510	267 345	462 948	655 329	7 696 302				
1 969 968	1 507 239	451 242	152 830	504 244	5 366 095				

Engagements non réglés au 1er janvier 1970

Engagements contractés en 1970

Engagements réglés en 1970

Par décaissements

Par annulations d'engagements d'exercices antérieurs

Engagements non réglés au 31 décembre 1970

A savoir :

Engagements d'exercices antérieurs

Engagements de l'exercice 1970

a/ Y compris les allocations de 1969 réservées pour engagement en 1970 (597 375 dollars).

b/ Y compris la subvention au budget de l'ONU (536 208 dollars).

Contributions versées ou annoncées par les
gouvernements en 1970

(En dollars des Etats-Unis)

Pays	Programme de 1970	Programme de 1969	Fonds d'affectation spéciale		Total
			Compte pour l'ensei- gnement	Autres fonds d'affec- tation spéciale	
Algérie	6 943				6 943
Arabie Saoudite	8 000 <u>a/</u>				8 000
Argentine	12 000				12 000
Australie	194 425				194 425
Autriche	30 000				30 000
Bahamas	2 992				2 992
Belgique	100 000				100 000 <u>a/</u>
Botswana	1 000 <u>a/</u>				1 000
Brésil	2 000				2 000
Burundi	1 000				1 000
Cameroun	360 <u>a/</u>				360
Canada	386 473				386 473
Chine	7 500 <u>a/</u>				7 500
Chypre	480				480
Côte d'Ivoire	2 700				2 700
Danemark	253 333		213 333	393 151	859 817
Dubai	2 070				2 070
Equateur	1 000 <u>a/</u>				1 000
Etats-Unis d'Amérique	1 000 000				1 000 000
Ethiopie	3 000 <u>a/</u>				3 000
Finlande	65 000				65 000
France	389 842				389 842
Gabon	1 216	1 079			2 295
Gambie	240				240
Ghana	4 615				4 615
Grèce	13 000				13 000 <u>a/</u>
Inde	10 000				10 000
Irak	9 722	5 000			14 722
Iran	8 000				8 000
Irlande	10 000				10 000
Islande	5 743				5 743
Israël	7 500				7 500
Italie	20 000 <u>a/</u>	20 000 <u>a/</u>			40 000
Japon	30 000				30 000
Kenya	1 000 <u>a/</u>				1 000

Pays	Programme		Fonds d'affectation spéciale		Total
	de 1970	de 1969	Compte pour l'enseignement	Autres fonds d'affectation spéciale	
Koweït	3 000	a/			3 000
Liban	2 000				2 000
Libéria	5 000	a/			5 000
Libye	5 000	a/			5 000
Liechtenstein	3 472				3 472
Luxembourg	4 000				4 000
Madagascar	834	294			1 128
Malaisie	1 000				1 000
Malawi	360	a/			360
Malte	1 000				1 000
Ordre de Malte	2 000				2 000
Maroc	10 000				10 000
Maurice	1 000				1 000
Monaco	180				180
Népal	2 272				2 272
Nigéria	5 600				5 600
Norvège	273 415		62 338	31 335	367 088
Ouganda	5 000	a/			5 000
Pakistan	2 500	a/			2 500
Panama	500				500
Pays-Bas	180 278			278	180 556
Philippines	1 250				1 250
Portugal	4 000	a/			4 000
République arabe unie	6 900				6 900
République centrafricaine	1 442				1 442
République fédérale d'Allemagne	409 836				409 836
République populaire du Congo	1 000	a/			1 000
République-Unie de Tanzanie	3 500				3 500
République du Viet-Nam	1 000				1 000
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	359 971				359 971
Saint-Siège	2 500				2 500
Sénégal	3 597	a/			3 597
Sierra Leone	2 308				2 308
Soudan	3 159				3 159
Suède	400 000		399 117	155 883	955 000
Suisse	185 185				185 185
Togo	1 439				1 439
Trinité-et-Tobago	1 500				1 500

Tableau 3 (suite)

Fonds d'affectation spéciale

<u>Pays</u>	<u>Programme de 1970</u>	<u>Programme de 1969</u>	<u>Compte pour l'enseignement</u>	<u>Autres fonds d'affectation spéciale</u>	<u>Total</u>
Tunisie	2 500				2 500
Turquie	3 000				3 000
Yémen du Sud	480				480
Yougoslavie	10 000 <u>a/</u>				10 000
Zambie	2 800				2 800
	<u>4 607 932 <u>b/</u></u>	<u>26 373</u>	<u>674 788</u>	<u>580 647</u>	<u>5 889 740</u>
<u>Contributions multilatérales :</u>					
PNUD	5 500 <u>a/</u>			50 000 <u>a/</u>	55 000
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du Sud				52 000	52 000
	<u>4 613 432</u>	<u>26 373</u>	<u>674 788</u>	<u>682 647</u>	<u>5 997 240</u>

a/ Contributions annoncées, mais non encore versées au

31 décembre 1970 187 817 20 000 50 000 257 817

Contributions annoncées antérieurement, mais non encore versées au 31 décembre 1970

Niger (1967)	250
Colombie (1968)	1 000
République Dominicaine (1968)	1 000
Italie (1968)	1 480
République khmère (1969)	<u>1 000</u>

4 730

Total des contributions annoncées mais non encore versées au 31 décembre 1970

262 547

b/ En outre, les contributions suivantes pour 1970 avaient été annoncées au 28 février 1971 :

Nouvelle-Zélande	22 400
République khmère	<u>1 000</u>
	<u>23 400</u>

Tableau 4

Dons de sources privées reçus en 1970
(En dollars des Etats-Unis)

	Fonds d'affectation spéciale		Total		
	Compte Autres fonds	Fonds extra-ordinaire			
Donateurs					
Ahlen and Akerlunds Färlags (Suède)		1 938	1 938		
Australian Care for Refugees (AUSTICARE)	50 403	12 601	63 004		
British Council of Churches	147 313	11 915	159 228		
Council of Organizations for Relief Service Overseas, Inc. (CORSO) (Nouvelle-Zélande)	6 675		6 675		
Conseil danois pour les réfugiés	132 500	6 268	138 768		
Ecole internationale de Genève	1 389		1 389		
Fondation Calouste Gulbenkian (Portugal)		22 666	22 666		
Howard Karagheusian Commemorative Corporation (Etats-Unis d'Amérique)		30 334	30 334		
Jinishian Memorial Program (Etats-Unis d'Amérique)		6 000	6 000		
Legs	21 786	385	22 171		
Donations diverses	1 763	2 571	6 589		
Festival de musique de l'OTAN		4 098	4 098		
Conseil norvégien pour les réfugiés		4 868	4 868		
OXFAM (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)	9 616	19 401	33 885		
Vente de l'affiche de Picasso		5 760	14 047		
Rädda Barnen (Suède)		619	619		
Société d'aide aux réfugiés du Tibet (Canada)	14 741	3 416	18 157		
Fonds pour les réfugiés aidés par l'ONU (Canada)		2 500	2 500		
Zonta international	1 082	336	1 082		
	222 347	40 807	162 174	8 287	533 465

Programme du HCR pour 1970
 Allocations et dépenses par région et par objet
 (En dollars des Etats-Unis)

Objet de l'allocation	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Allocations prélevées sur la réserve du programme et ajustements entre allocations	Dépenses	Soldes d'allocations inutilisées
1. <u>Afrique occidentale</u> Projets polyvalents	100 000		89 900	10 100
2. <u>Amérique latine</u> Installation sur place	185 000	30 000	215 000	
Conseils	25 000		19 556	5 444
Réinstallation	67 000		67 000	
Assistance juridique	13 000		9 430	3 570
Aide d'appoint	6 000		6 000	
3. <u>Autriche</u> Installation sur place	30 000	10 000	40 000	
Assistance juridique	5 600		5 600	
4. <u>Botswana</u> Colonie rurale à Etsha	47 000		42 248	4 752
5. <u>Congo (République démocratique du)</u> Colonie rurale dans la Province orientale	260 000	30 000	290 000	
6. <u>Espagne</u> Installation sur place	65 000		63 000	
Conseils	22 000		20 186	1 814
Secours d'urgence	36 000	25 550	61 425	125
7. <u>Etats sous régime de traité</u> Installation sur place	10 000		10 000	
8. <u>Ethiopie</u> Colonie rurale à Gambela	649 500	36 300	685 800	
Dépenses d'adminis- tration (délégation annexe de Gambela)		58 000	58 000	

Objet de l'allocation	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Allocations prélevées sur la réserve du programme et ajustements entre allocations	Dépenses	Soldes d'allocations inutilisées
9. <u>Extrême-Orient</u>				
Contribution au titre des dépenses d'administration du bureau commun du CIME et du HCR à Hong-kong	25 000		25 000	
Prise en charge de réfugiés en transit (soins et entretien)	20 000		20 000	
10. <u>France</u>				
Installation sur place	25 000		25 000	
11. <u>Grèce</u>				
Installation sur place	50 000	(30 000)		20 000
Conseils	22 000	3 900	25 664	236
12. <u>Inde</u>				
Plan de réadaptation Colonie agricole de Mahendragarh	100 000		100 000	
Installation sur place	50 000		50 000	
Services d'hygiène	30 000		30 000	
Formation professionnelle	20 000		20 000	
13. <u>Italie</u>				
Installation sur place	30 000		30 000	
Assistance juridique	2 500		2 500	
14. <u>Macao</u>				
Fonds de roulement pour les prêts	15 000		15 000	
Foyer de jeunes filles	30 000		30 000	
Foyer pour les vieillards et les invalides	30 000	20 000	50 000	
Maison des aveugles	25 000		25 000	
Garderie	15 000		15 000	

Objet de l'allocation	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Allocations prélevées sur la réserve du programme et ajustements entre allocations	Dépenses	Soldes d'allocations inutilisées
15. <u>Moyen-Orient</u>				
Installation sur place	43 000	(5 000)	23 232	14 768
Conseils	5 800		5 800	
Aide d'appoint	8 000	5 000	12 987	13
16. <u>Népal</u>				
Installation sur place dans le Nord	20 000		20 000	
Installation sur place à Lumbini	10 000	(10 000)		
Enseignement primaire	10 000		10 000	
Soins médicaux	4 500	5 000	9 500	
Conseils	4 500		4 500	
17. <u>Ouganda</u>				
Colonies rurales à Kahunge, Kyaka, Kyangwali, Nakivale, Oruchinga, Rwamwanja	760 000	14 426	774 426	
Colonies rurales à Ibuga, Nakapiripirit, Onigo, Agogo, Acolpii	165 000		165 000	
18. <u>République arabe unie</u>				
Installation sur place	10 000	9 000	19 000	
Conseils	3 000	400	3 180	220
Enseignement primaire	5 000		5 000	
Aide d'appoint	25 000	(9 000)	13 432	2 568
19. <u>République centrafricaine</u>				
Colonie rurale à M'Boki	200 000	50 000	250 000	
20. <u>République fédérale d'Allemagne</u>				
Installation sur place	10 000		10 000	
Assistance juridique	37 000	160	37 161	59

Objet de l'allocation	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Prestations prélevées sur la réserve du programme et ajustements entre allocations	Dépenses	Soldes d'allocations inutilisées
21. <u>République-Unie de Tanzanie</u>				
Colonie rurale à Lundo	62 500		62 500	
Colonie rurale à Mahukuru	55 800		55 800	
Colonie rurale à Rutamba	71 500		71 500	
Colonie rurale à Mputa	243 500		243 500	
Colonie rurale à Mwesi	20 000	15 000	35 000	
Colonie rurale à Pangale	4 700		4 700	
22. <u>Sénégal</u>				
Colonie rurale dans la Casamance	170 000	500	170 500	
Construction d'écoles		54 000	54 000	
23. <u>Soudan</u>				
Colonie rurale à Qala en Nahal	420 000		420 000	
24. <u>Zambie</u>				
Colonie rurale à Mayukwayukwa	34 000	13 300	47 300	
Colonie rurale dans la Province occidentale	100 000		100 000	
Colonie rurale à Nyimba	28 000			28 000
25. <u>Allocations globales</u>				
Installation sur place	60 000		43 767	16 233
Réinstallation	270 000	16 500	269 749	16 751
Rapatriment	25 000	14 000	30 805	8 195
Assistance juridique	13 000		9 878	3 122
Aide d'appoint	45 000	45 000	83 309	6 691
Fonds spécial de l'information		26 461	26 461	
26. <u>Réserve</u>	450 000	(439 705)		10 295
27. <u>Subvention</u>	525 000	11 208	536 208	
TOTAL	6 029 400	-	5 876 444	152 956

Fonds extraordinaire
Allocations et dépenses en 1970
(En dollars des Etats-Unis)

Objet de l'allocation	Montant de l'allocation	Dépenses en 1970	Soldes annulés au 31 décembre 1970
<u>Ethiopie</u>			
Secours alimentaires d'urgence aux réfugiés soudanais	20 000	20 000	
<u>Jordanie</u>			
Assistance aux réfugiés victimes des événements de 1970	5 000	5 000	
<u>Macao</u>			
Assistance aux victimes d'incendies	5 000	5 000	
<u>République centrafricaine</u>			
Assistance aux réfugiés du Soudan	32 000	31 385	615
Assistance aux réfugiés du Tchad	7 200	7 200	
<u>République khmère</u>			
Assistance à des groupes de réfugiés nécessiteux	50 000	50 000	
<u>République-Unie de Tanzanie</u>			
Assistance aux réfugiés du Mozambique à Matekwe	45 775	45 775	
Assistance aux réfugiés congolais à Pangale	34 800	34 800	
<u>République du Viet-Nam</u>			
Assistance à des groupes de réfugiés nécessiteux	50 000	50 000	
Dépenses d'administration (Bureau du HCR)	17 000	17 000	
<u>Sénégal</u>			
Assistance aux réfugiés de Guinée portugaise	111 000	111 000	
<u>Soudan</u>			
Assistance aux réfugiés d'Ethiopie	150 000	150 000	

Tableau 6 (suite)

Objet de l'allocation	Montant de l'allocation	Dépenses en 1970	Soldes annulés au 31 décembre 1970
<u>Turquie</u>			
Assistance aux réfugiés victimes du tremblement de terre	<u>5 000</u>	<u>5 000</u>	_____
TOTAL	<u><u>532 775</u></u>	<u><u>532 160</u></u>	<u><u>615</u></u>

Fonds d'affectation spéciale
Disponibilités et dépenses de 1970 par région et par objet
(En dollars des Etats-Unis)

Région et objet	Total des fonds disponibles	Dépenses en 1970	Soldes au 31 décembre 1970
I - COMPTE POUR L'ENSEIGNEMENT DESTINE AUX REFUGIES			
1. <u>Amérique latine</u> Aide à l'enseignement	9 000	9 000	
2. <u>Burundi</u> Enseignement postprimaire Manuels pour les enfants réfugiés	17 000 1 389	17 000 1 389	
3. <u>Canada</u> Bourse d'études	3 092	3 092	
4. <u>Congo (République démocratique du)</u> Bourses d'études	13 000	13 000	
5. <u>Ethiopie</u> Frais de scolarité et dépenses accessoires pour 50 réfugiés	6 045	6 045	
6. <u>Inde</u> Cours de formation technique pour 20 réfugiés à Tokyo	9 000	9 000	
7. <u>Kenya</u> Promotion de l'enseignement secondaire Bourse d'études Formation technique d'étudiants réfugiés (2 projets)	27 350 650 18 538 580	27 350 650 18 538 580	
8. <u>Libéria</u> Bourses d'études	26 545	26 545	
9. <u>Macao</u> Matériel pour un cours de mécanique et d'électronique Création d'installations pour une école de commerce Eccle secondaire de St-Marc	10 000 20 000 43 000	10 000 20 000 43 000	

Région et objet	Total des fonds disponibles	Dépenses en 1970	Soldes au 31 décembre 1970
10. <u>Moyen-Orient</u> Assistance à l'enseignement postprimaire	5 885	5 885	
11. <u>Népal</u> Assistance à l'enseignement	745		745
12. <u>Ouganda</u> Bourses d'études	22 500	22 500	
Promotion de l'enseignement secondaire et supérieur	10 000	10 000	
Agrandissement du foyer St Peter pour les étudiants réfugiés	5 322	5 322	
Frais de scolarité pour 3 étudiants réfugiés	450	450	
Bourses d'études	14 741	14 741	
Centre de formation de Kahunge	4 868		4 868
13. <u>République centrafricaine</u> Construction d'une école secondaire à M'boki	11 000	11 000	
Assistance aux étudiants réfugiés de l'école secondaire de M'boki	7 144	7 144	
Bourses	7 296		7 296
14. <u>République-Unie de Tanzanie</u> Enseignement secondaire et formation professionnelle	12 087	12 087	
15. <u>Sénégal</u> Cours d'alphabétisation à Simbandi Balante	2 338	2 338	
16. <u>Soudan</u> Cours de langue arabe pour les réfugiés	2 943	2 943	
17. <u>Zambie</u> Centre de formation agricole de Mkushi	26 645	26 645	
Assistance à l'enseignement	5 292	5 292	
18. <u>Non précisé et divers</u> Aide à l'éducation en faveur de divers réfugiés dans plusieurs pays	30 000	30 000	
Non précisé	224 388		224 388
<u>Total, Compte pour l'enseignement destiné aux réfugiés</u>	<u>598 833</u>	<u>361 536</u>	<u>237 297</u>

Région et objet	Total des fonds disponibles	Dépenses en 1970	Soldes au 31 décembre 1970
II - AUTRES FONDS D'AFFECTATION SPECIALE			
1. Afrique occidentale			
Rapatriement d'enfants nigériens de la Côte d'Ivoire et du Gabon	276 667	276 667	
Rapatriement d'enfants nigériens (cas individuels)	8 591	8 591	
2. Algérie			
Prise en charge de réfugiés en transit (soins et entretien)	2 483	2 483	
Réfugiés âgés	480		480
Opérations de secours	2 434		2 434
3. Ethiopie			
Vaccination contre le choléra	1 209	1 209	
Bureau de l'OUA pour l'enseignement destiné aux réfugiés africains et le placement de ces réfugiés	18 799	18 799	
4. France			
Assistance aux artistes réfugiés	2 619	2 619	
5. Grèce			
Aide à divers réfugiés vivant dans des camps	329	329	
Travaux d'aménagement du Foyer Fridtjof Nansen à Salonique	6 666	6 666	
Logement de réfugiés assyriens	3 500		3 500
6. Hong-kong			
Colonie de "Vieux Croyants"	8 296	8 296	
Installation de pêcheurs réfugiés	10 000	10 000	
7. Inde			
Assistance à des réfugiés	882	882	
8. Italie			
Assistance à des réfugiés	2 165	2 165	
Indemnités annuelles pour des réfugiés à Capoue	1 920	1 920	
9. Moyen-Orient			
Subvention à l'école de formation professionnelle de Gaza	8 890	8 890	
Construction d'un centre communautaire et d'ateliers au Liban	51 000	43 000	8 000

Région et objet	Total des fonds disponibles	Dépenses en 1970	Soldes au 31 décembre 1970
10. <u>Népal</u> Entretien du dispensaire de Rasua	2 500	2 500	
11. <u>Ouganda</u> Plants de bananiers pour la colonie de Nakivale	5 883	5 883	
Subvention à l'Université Makerere à Kampala	3 416	3 416	
12. <u>Pays-Bas</u> Boursés d'études	11 111	11 111	
13. <u>République arabe unie</u> Installation sur place d'Arméniens âgés et rapatriés	8 000	8 000	
14. <u>République centrafricaine</u> Envoi de couvertures	8 118	8 118	
Colonie rurale à M'boki	50 000	50 000	
15. <u>République-Unie de Tanzanie</u> Assistance à l'Institut du Mozambique, Dar es-Salam	66 484	66 484	
16. <u>Sénégal</u> Assistance à des réfugiés	3 805	3 805	
Projet de pêche dans la Casamance	18 804	18 804	
17. <u>Soudan</u> Secours alimentaires d'urgence	5 760	5 760	
Approvisionnement en eau dans la colonie de Qala en Nahal	450 000	450 000	
18. <u>Divers pays</u> Transport de réfugiés par l'inter- médiaire du CIME	20 000	20 000	
Aide à des réfugiés d'Afrique du Sud installés dans des pays africains	52 000	52 000	
Etude d'un appui aux programmes du HCR aux Etats-Unis d'Amérique	27 173	27 173	
Action destinée à promouvoir des campagnes d'appel de fonds en Autriche, en République fédérale d'Allemagne et en Scandinavie	6 500	6 500	

Tableau 7 (suite)

Région et objet	Total des fonds disponibles	Dépenses en 1970	Soldes au 31 décembre 1970
<u>Divers pays (suite)</u>			
Action destinée à promouvoir la protection légale en Afrique et en Asie	5 000	5 000	
Divers	5 410	78	5 332
<u>Total, autres fonds d'affectation spéciale</u>	<u>1 156 894</u>	<u>1 137 148</u>	<u>19 746</u>

Compte "Produit de la vente des disques microsillons"

Allocations et dépenses

(En dollars des Etats-Unis)

ALLOCATIONS

Au Programme de 1970

33 039

Aux fonds d'affectation spéciale :

Prise en charge de réfugiés en transit en Algérie (soins et entretien)	2 484	
Etude d'un appui aux programmes du HCR aux Etats-Unis d'Amérique	27 173	
Bourses d'études pour des réfugiés aux Pays-Bas	11 111	
Assistance à des réfugiés au Sénégal	3 805	
Approvisionnement en eau dans la colonie de Qala en Nahal, au Soudan	250 000	
Action destinée à promouvoir des campagnes d'appel de fonds en Autriche, dans la République fédérale d'Allemagne et en Scandinavie	6 500	
Action destinée à promouvoir la protection juridique en Afrique et en Asie	5 000	
Assistance à des artistes réfugiés en France	2 000	
Vaccination contre le choléra en Ethiopie	1 209	
Envoi de couvertures pour des réfugiés dans la République centrafricaine	8 118	
Installation de pêcheurs réfugiés à Hong-kong	<u>10 000</u>	
	327 400	

A déduire : Annulation du solde inutilisé de
l'allocation de 1969 pour la campagne
d'appel de fonds au Royaume-Uni

2 318 358 121

DEPENSES

Réservé pour paiement à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies	41 000 ^{a/}	
Reconstitution de la réserve pour les campagnes d'appel de fonds	<u>40 276^{b/}</u>	<u>81 276</u>
		<u>439 397</u>

a/ 10 p. 100 du produit net de la vente du disque microsillon "World Star Festival" payable à ce jour à l'Office.

b/ Cette reconstitution a porté à son plafond de 200 000 dollars la Réserve pour campagnes d'appel de fonds, qui a servi, en 1970, à couvrir les frais de production et de vente engagés par le HCR pour le disque "World Star Festival", les frais afférents à la préparation du quatrième disque du HCR et les frais relatifs à d'autres campagnes d'appel de fonds, ces frais se répartissant comme suit :

Rémunérations	33 172
Frais de voyage	2 709
Frais généraux	3 825
Autres campagnes d'appel de fonds	<u>570</u>
	<u>40 276</u>

Fonds d'indemnisation : état des recettes et des dépenses de l'exercice 1970 et totaux cumulatifs

(En dollars des Etats-Unis)

	<u>Exercice terminé</u> <u>le 31 décembre 1970</u>	<u>Totaux cumulatifs</u> <u>au 31 décembre 1970</u>
<u>Solde au 1er janvier 1970</u>	112 945	
<u>Recettes</u>		
Sommes reçues du Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne	-	11 596 785
Intérêts échus	-	1 629 562
Ajustements de change	<u>39 180</u>	<u>286 344</u>
	152 125	13 512 691
<u>Remboursement de sommes versées à des réfugiés</u>	<u>417 876</u>	<u>2 260 906</u>
<u>Total des fonds disponibles</u>	<u>570 001</u>	<u>15 773 597</u>
<u>Dépenses</u>		
Versements à des réfugiés	301 602	15 177 780
Passé par profits et pertes	-	122 568
Dépenses d'administration	<u>57 747</u>	<u>262 597</u>
<u>Dépenses totales</u>	<u>359 349</u>	<u>15 562 945</u>
<u>Solde au 31 décembre 1970</u>	<u>210 652^{a/}</u>	<u>210 652</u>

a/ Soit : Encaisse	27 533
Sommes à recevoir	<u>183 119</u>
	<u>210 652</u>

B. RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES A L'ASSEMBLEE GENERALE SUR LES COMPTES ET LES ETATS FINANCIERS RELATIFS AUX CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES GERES PAR LE HAUT COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1970

1. Le Comité des commissaires aux comptes, créé en application de la résolution 74 (I) de l'Assemblée générale, est tenu de vérifier les comptes de l'ONU, y compris tous les fonds d'affectation spéciale et comptes spéciaux conformément aux articles 12.1 à 12.5 du règlement financier de l'Organisation des Nations Unies et à l'annexe audit règlement, ainsi qu'au paragraphe 22 du statut du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et à l'article XII du règlement de gestion applicable aux contributions volontaires (A/AC.96/316), promulgué par le Haut Commissaire.

2. Le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés a soumis, pour vérification, les états financiers ci-après ainsi que divers exposés détaillés et tableaux justificatifs.

Etat I. Bilan au 31 décembre 1970

Etat II. Etat des recettes et des dépenses de l'exercice 1970

Tableau 1. Opérations de prêts

Tableau 2. Engagements contractés, engagements réglés et engagements non réglés au 31 décembre 1970

Tableau 3. Contributions versées ou annoncées par les gouvernements en 1970

Tableau 4. Dons de sources privées reçus en 1970

Tableau 5. Programme du HCR pour 1970 - Allocations et dépenses par région et par objet

Tableau 6. Fonds extraordinaire - Allocations et dépenses de 1970, par objet

Tableau 7. Fonds d'affectation spéciale - Disponibilités et dépenses de 1970, par région et par objet

Tableau 8. Compte "Produits de la vente des disques microsillons" - Allocations et dépenses

Tableau 9. Fonds d'indemnisation : état des recettes et des dépenses de l'exercice 1970 et totaux cumulatifs

Portée de la vérification

3. Dans ses travaux le Comité des commissaires aux comptes observe les principes dont il est question à l'article XII, article 12.1 du règlement financier de l'Organisation des Nations Unies et qui sont énoncés comme suit dans l'annexe audit règlement :

- "1. Le Comité des commissaires aux comptes vérifie les comptes de l'Organisation des Nations Unies, y compris tous les trust funds et comptes spéciaux, comme il le juge nécessaire pour certifier :
 - a) Que les états financiers sont conformes aux livres et écritures de l'Organisation;
 - b) Que les opérations financières dont les états rendent compte ont été conformes aux règles et règlements, aux dispositions budgétaires et aux autres directives applicables;
 - c) Que les valeurs et le numéraire déposés en banque ou en caisse ont été soit vérifiés grâce à des certificats directement reçus des dépositaires de l'Organisation, soit effectivement comptés."

4. En examinant les comptes et les états financiers, le Comité des commissaires aux comptes a passé en revue les méthodes comptables et le système de contrôle intérieur et a vérifié les opérations ainsi que l'exactitude des écritures et des divers renseignements, preuves et explications fournis à l'appui des comptes, dans la mesure où les circonstances l'exigeaient.

5. Lorsqu'il a achevé cet examen, le Comité des commissaires aux comptes a communiqué au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et au Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés un rapport détaillé contenant ses conclusions et recommandations. En présentant son rapport au Secrétaire général et au Haut Commissaire, le Comité a proposé, et ces derniers ont souscrit à la proposition, que le rapport ne soit distribué que sur leurs instructions; en conséquence, le secrétaire du Comité des commissaires aux comptes ne fournit des exemplaires de ce rapport que lorsqu'il en a reçu l'ordre.

6. En 1970, le Comité des commissaires aux comptes, en consultation avec le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, a décidé d'interrompre l'examen de la gestion et de l'administration du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Comme suite à cette décision, le Comité n'a pas poursuivi l'examen qu'il avait entrepris à ce titre en 1968 et 1969. Toutefois, il est entendu que le Service de gestion administrative de l'Organisation des Nations Unies prendra en considération les observations et les recommandations contenues dans le rapport du Comité lorsqu'il effectuera, plus tard dans l'année, son étude des effectifs du Haut Commissariat.

Réserves spéciales

7. En ce qui concerne les opérations effectuées au titre des fonds "mis en réserve" (1 500 000 dollars) et du Fonds extraordinaire (500 000 dollars), le Comité des commissaires aux comptes considère qu'il y aurait lieu de définir avec une plus grande précision la portée respective de la résolution 1166 (XII) de l'Assemblée générale, portant création du Fonds extraordinaire, et de la décision par laquelle le Comité exécutif du Haut Commissariat a institué les fonds "mis en réserve" et arrêté leur destination. En conséquence, le Comité recommande que l'on apporte les modifications appropriées en vue de préciser la portée des autorisations relatives à ces réserves, leurs sources, leur destination et leur utilisation ainsi que les rapports existant entre elles.

Situation des prêts en Grèce

8. On trouvera dans le rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice 1968 1/ un historique de la situation des prêts en Grèce et des problèmes connexes. Le tableau ci-après indique les changements intervenus depuis lors dans les accords hypothécaires :

	<u>1970</u>	<u>1969</u>	<u>1968</u>
		(En dollars des Etats-Unis)	
Montant prêté par le HCR	3 085 736	2 929 379	2 550 000
Nombre d'unités occupées	2 916	2 866	2 813
Nombre d'hypothèques (obligations) contractées	1 570	1 260	1 154
Nombre d'obligations provisoires émises	1 235	1 397	1 367

9. Le Service de vérification intérieure des comptes a poursuivi son programme de vérification des comptes au cours de l'année et a, notamment, vérifié les comptes relatifs au remboursement des prêts. Le Service a indiqué dans son rapport qu'il avait pu établir avec suffisamment de certitude que les sommes remboursées par des réfugiés avaient été distribuées conformément aux accords relatifs aux projets et que les gouvernements effectuaient régulièrement leurs remboursements périodiques.

10. Le Comité des commissaires aux comptes a indiqué dans son rapport de l'année précédente que 50 p. 100 des remboursements dus au 31 décembre 1969 représentaient des arriérés; quant à l'état des arriérés au 31 décembre 1970, il n'a pas pu en faire l'évaluation étant donné que les rapports pertinents n'ont pas été reçus par le Haut Commissariat. Le Comité croit savoir que le Haut Commissaire examine en ce moment les raisons pour lesquelles le HCR a du mal à obtenir ces rapports. En l'absence de ceux-ci, il est extrêmement difficile pour le Haut Commissariat de contrôler efficacement les activités en question.

1/ Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-quatrième session, Supplément No 7E (A/7607/Add.5 et Corr.1), section B, par. 10 à 17.

Dépenses d'administration

11. Les dépenses d'administration du Haut Commissariat pour l'exercice 1970, soit 4 269 341 dollars, ont été imputées sur le budget ordinaire de l'ONU (chap.18), conformément au paragraphe 20 du statut du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Depuis 1965, les dépenses d'administration du HCR sont couvertes en partie par une subvention prélevée sur les contributions volontaires. Cette subvention, qui a commencé à être versée en 1965 sur la recommandation du Comité consultatif, représente 10 p. 100 du montant des dépenses envisagées par le Haut Commissaire au cours de l'exercice précédent au titre du Programme. Elle était de 536 208 dollars en 1970.

Remerciements

12. Le Comité des commissaires aux comptes tient à remercier le Haut Commissaire, ses proches collaborateurs et le personnel du Haut Commissariat du concours et de l'assistance qu'ils lui ont prêtés au cours de ses travaux.

L'Auditeur général du Canada,

(Signé) A. M. HENDERSON

Le Contrôleur général des comptes de Colombie,

(Signé) J. E. ESCALLON O.

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes du Pakistan,

(Signé) A. I. OSMAN

Le 18 juin 1971

C. NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS

1. Les gouvernements ont annoncé de façon ferme pour 1971 des contributions se chiffrant au total de 2 343 519 dollars qui ne figurent pas dans les comptes arrêtés au 31 décembre 1970.
2. Certains accords signés ou lettres d'instruction établies avant le 31 décembre 1970 portent sur des engagements représentant, pour l'exercice 1971, un montant de 1 663 884 dollars qui n'est pas comptabilisé.
3. Les engagements au titre de projets comprennent un montant de 200 000 dollars qui a été engagé sur la base d'une lettre d'instruction adressé au représentant du HCR en Inde pour le projet d'installation sur place à Mainpat. Il est maintenant convenu que ce projet sera exécuté par le Gouvernement indien et l'on achève de mettre au point l'accord approprié à cet effet. Toutefois, il est improbable que l'exécution effective puisse commencer avant l'automne de 1971.
4. Le Haut Commissaire a fait savoir au Comité exécutif, à sa vingt et unième session (document A/AC.96/437, par. 6), que le total des allocations prélevées sur le Fonds extraordinaire en 1970 pourrait bien dépasser le total des recettes du Fonds, provoquant un déficit qui était évalué à l'époque à 40 000 dollars. Le Haut Commissaire a proposé comme moyen de combler ce déficit éventuel de prélever le montant nécessaire sur les sommes qui ont été versées au compte des fonds "mis en réserve" au titre de remboursements de prêts et qui s'élèvent à un total de 1 043 774 dollars. Le Comité exécutif a pris bonne note de cette proposition. Une allocation de 150 000 dollars ayant dû être attribuée au Soudan, vers la fin de 1970, pour répondre à une grave situation d'urgence, le déficit a été en réalité de 1 193 774 dollars. On a donc viré cette somme du compte des fonds "mis en réserve" au Fonds extraordinaire pour ramener celui-ci à son plafond de 500 000 dollars et l'on a reconstitué les fonds "mis en réserve" au moyen d'ajustements opérés sur des projets d'exercices antérieurs.
5. Le versement à titre gracieux de 932 dollars représente une dépense effectuée à la suite de l'événement tragique survenu à Addis-Abéba le 19 novembre 1970, au cours duquel un fonctionnaire du HCR, Mlle Marie-Louise Bertschinger, a perdu la vie à son poste.

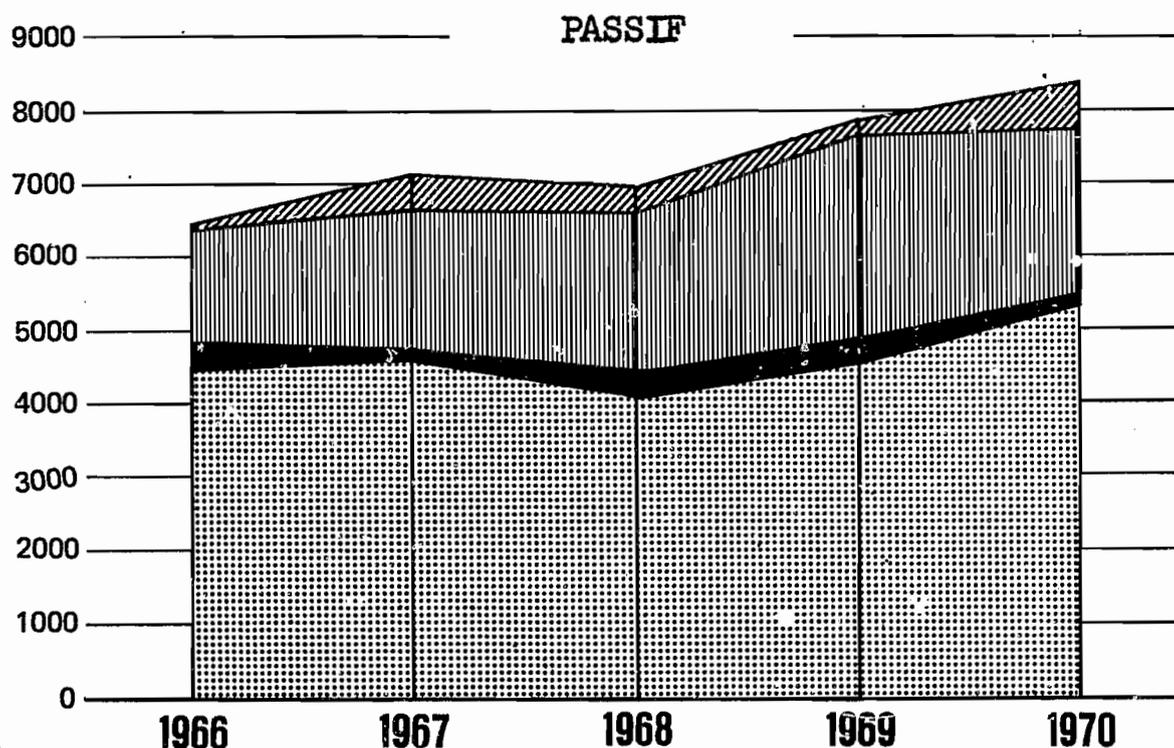
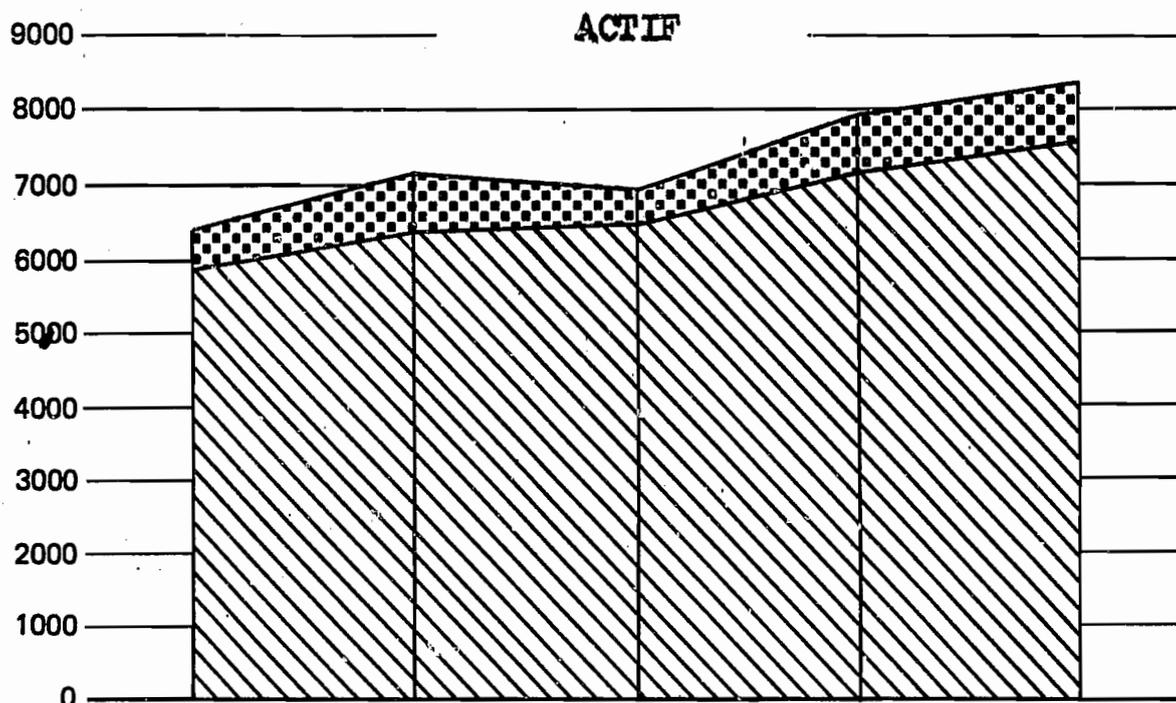
D. STATISTIQUES FINANCIERES POUR LA PERIODE 1966-1970

Figure 1

ACTIF ET PASSIF DU HCR^{a/} EN FIN D'EXERCICE, DE 1966 A 1970

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	1966	1967	1968	1969	1970
Encaisse et portefeuille	5 876	6 387	6 427	7 011	7 582
Sommes à recevoir	523	743	499	801	813
Engagements afférents à des projets	4 489	4 593	4 060	4 558	5 366
Autres éléments de passif	387	181	320	349	185
Réserves b/	1 458	1 950	2 182	2 797	2 200
Excédents et soldes	65	406	364	108	644



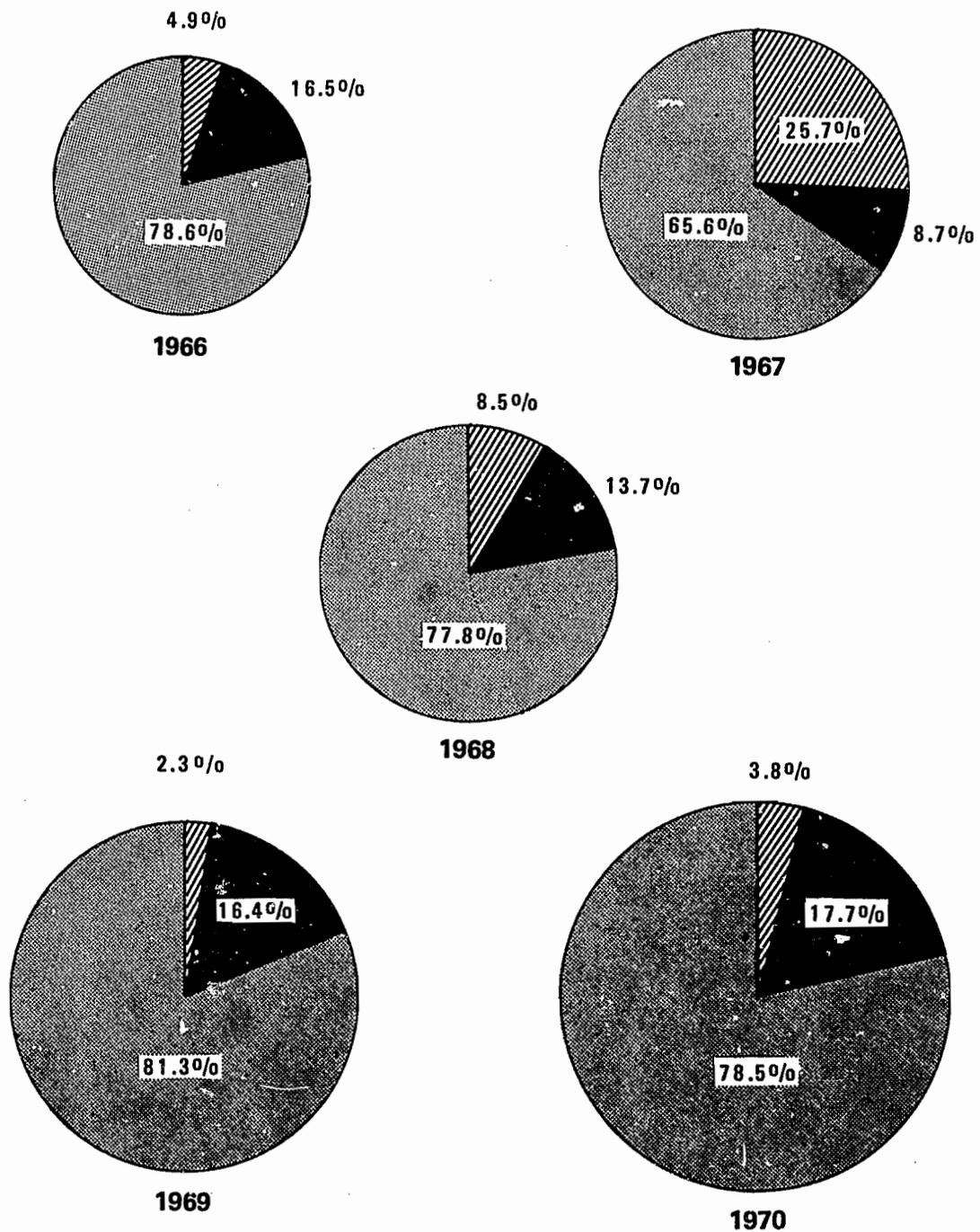
a/ Non compris les prêts accordés aux réfugiés ou en leur faveur et les fonds d'indemnisation.

b/ Y compris le Fonds extraordinaire, les fonds "mis en réserve" et la Réserve pour campagnes spéciales d'appel de fonds.

Figure 2

FINANCEMENT DES PROGRAMMES ANNUELS DU HCR, DE 1966 A 1970
 (En milliers de dollars des Etats-Unis)

	1966	1967	1968	1969	1970
Dépenses totales <u>a/</u>	3964	4678	4558	5277	5877
Financées par					
Contributions des gouvernements	3119	3069	3545	4289	4613
Dons de sources privées	195	1203	390	124	222
Autres recettes <u>b/</u>	650	406	623	864	1042



a/ Y compris la subvention au budget de l'ONU.

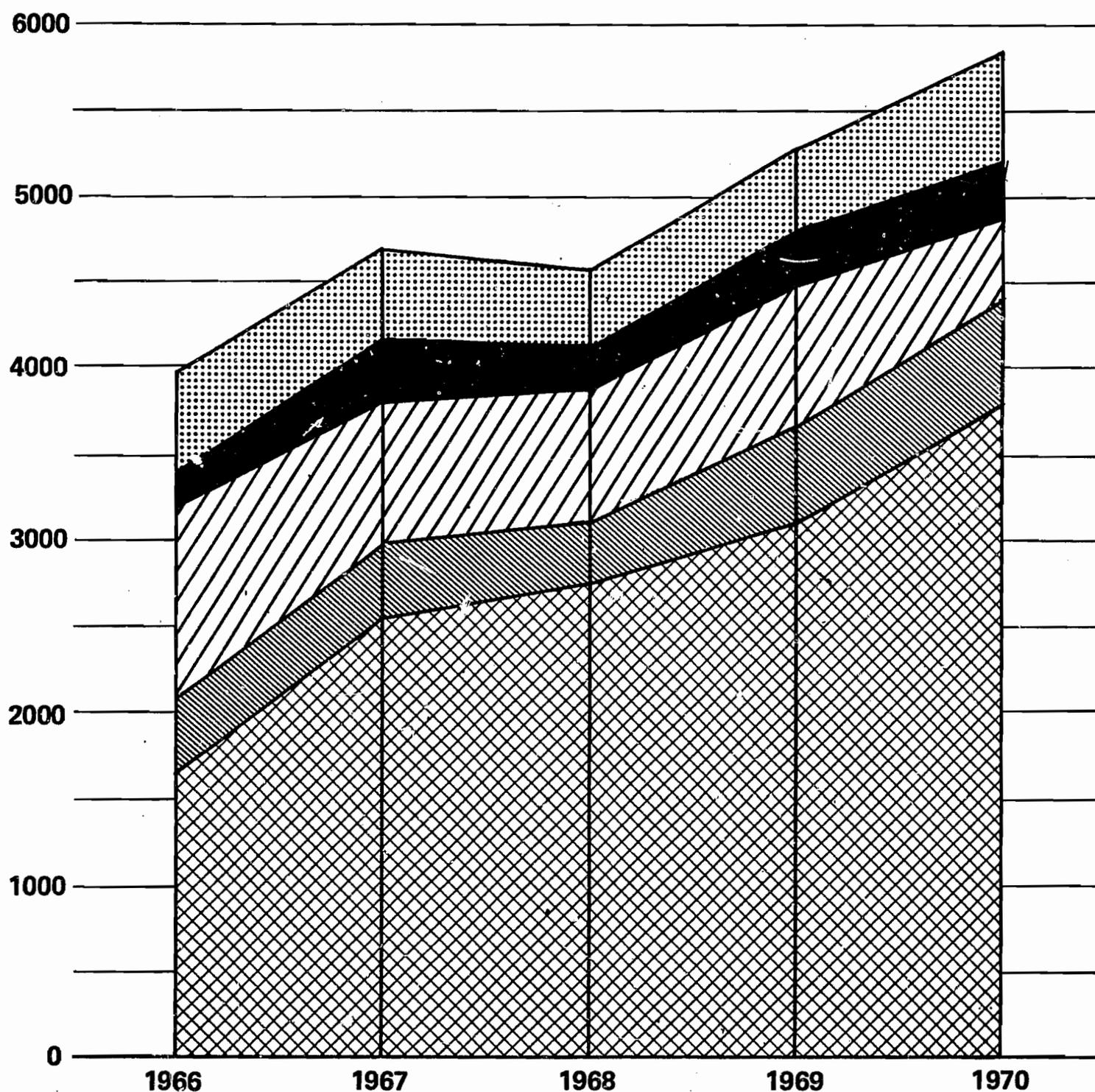
b/ Y compris les intérêts des placements.

Figure 3

PROGRAMMES ANNUELS DU HCR : DEPENSES PAR REGION, DE 1966 A 1970

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	1966	1967	1968	1969	1970
AFRIQUE	1651	2544	2730	3089	3794
ASIE	424	430	332	531	593
EUROPE	1098	801	763	803	465
AMERIQUE LATINE	192	351	241	303	318
Régions diverses <u>a/</u>	599	552	492	551	707
TOTAL	3964	4678	4558	5277	5877

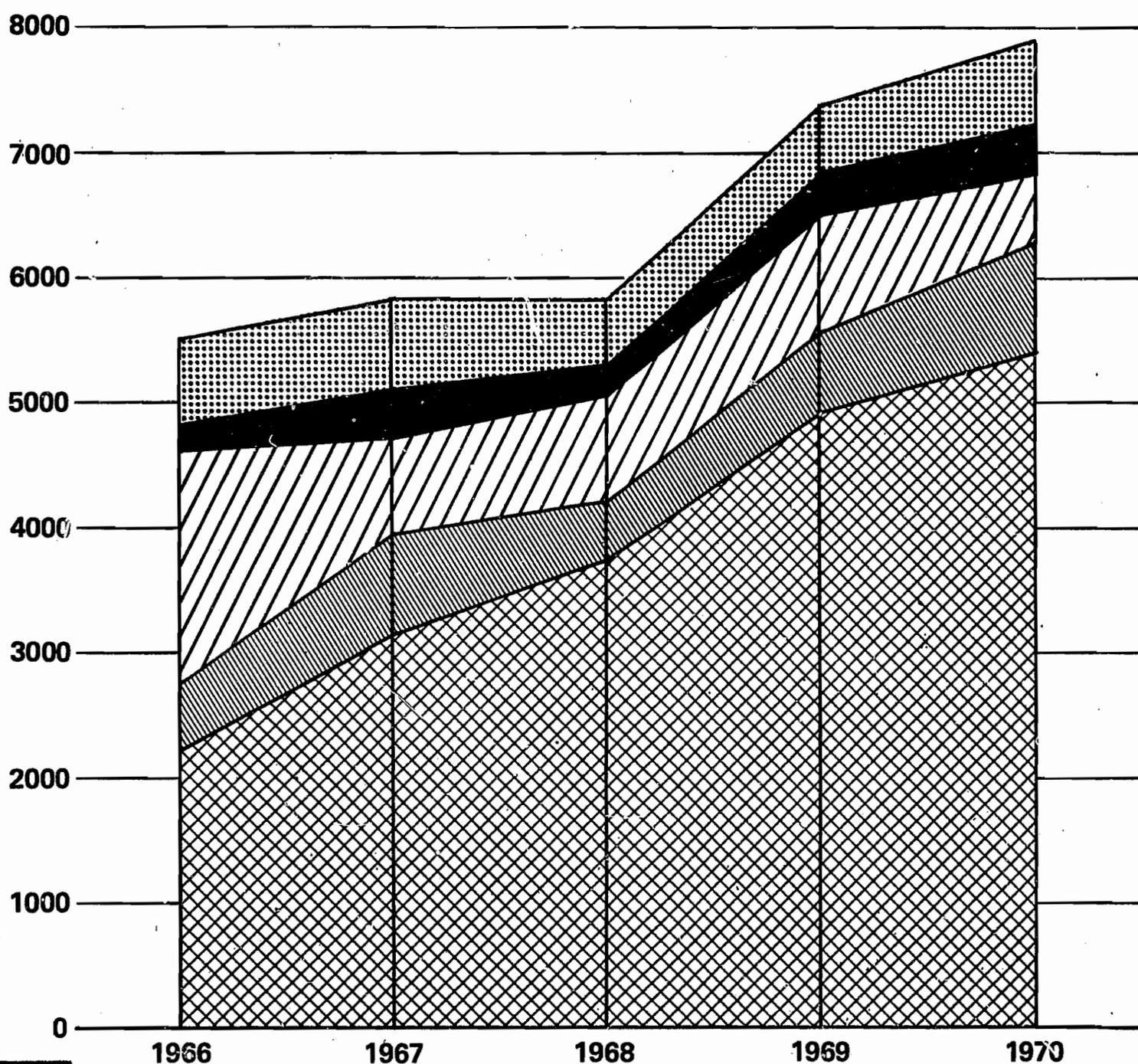


a/ Y compris la subvention au budget de l'ONU.

Figure 4

DEPENSES TOTALES DU HCR PAR REGION^{a/}, DE 1966 A 1970
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	1966	1967	1968	1969	1970
AFRIQUE	2201	3135	3723	4922	5398
ASIE	641	844	460	641	894
EUROPE	1807	831	830	946	517
AMERIQUE LATINE	192	366	241	303	357
Régions diverses ^{b/}	658	667	552	572	741
TOTAL	5499	5843	5806	7384	7907



^{a/} Non compris les fonds d'indemnisation.

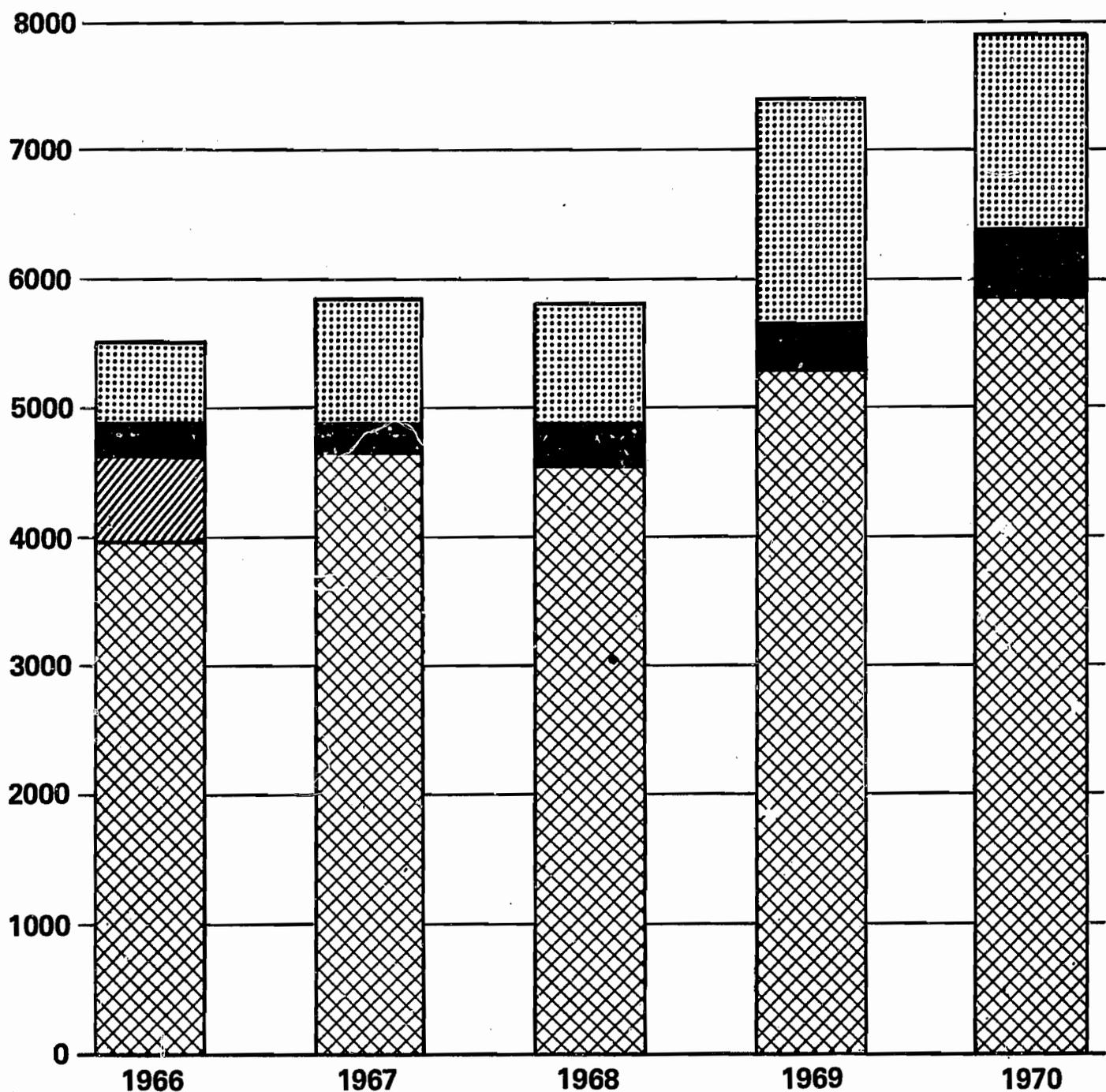
^{b/} Y compris la subvention au budget de l'ONU.

Figure 5

DEPENSES TOTALES DU HCR PAR PROGRAMME OU PAR FONDS^{a/}, DE 1966 A 1970

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	1966	1967	1968	1969	1970
Programmes annuels ^{b/}	3964	4678	4558	5277	5877
Grands programmes d'assistance	677	—	—	—	—
Fonds extraordinaire	246	207	322	365	532
Fonds d'affectation spéciale	612	958	926	1742	1498
Total	5499	5843	5806	7384	7907



^{a/} Non compris les fonds d'indemnisation.

^{b/} Y compris la subvention au budget de l'ONU.

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre librairie ou adressez-vous à: Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.
